

Je suis appelé à la liberté

Pour aborder le thème de ce soir, je voudrais en poser le contexte actuel en vous citant une affirmation d'un ministre de l'éducation nationale, sous François Hollande : « *Pouvons-nous fonder une société d'hommes libres, alors que celle-ci est encore imprégnée de christianisme* ».

Vous avez reconnu, la phrase est de ? (Vincent Peillon) elle est tirée de son livre « la révolution française n'est pas terminée, sorti en 2008.

Alors cette affirmation nous dit deux choses fondamentales.

1. La première c'est qu'il y a comme un nœud, une articulation qui n'est plus évidente **entre liberté de l'homme d'un côté et existence de Dieu de l'autre**. Est-ce que devenir chrétien c'est renoncer à ma liberté ? D'autant que lorsqu'on est chrétien on obéit aux commandements de Dieu ?
2. La seconde c'est que derrière sa critique du christianisme, il y a un élément fondamental c'est que **nous avons tous en nous-mêmes le désir d'être libre**.

GS 17. C'est seulement libre que l'homme peut se tourner vers le bien, et nos contemporains font grand cas de cette liberté et ils la recherchent avec ardeur : ils ont raison de le faire.

Mais le Concile d'ajouter :

Cependant, souvent ils la cultivent de façon erronée, la prenant pour la licence de faire n'importe quoi, même le mal pourvu que cela plaise.

Alors, l'enjeu du thème de ce soir « *Je suis appelé à la liberté* » est de comprendre que ce désir de liberté n'est pas en concurrence avec l'existence de Dieu, mais bien au contraire. Dieu et à la fois l'auteur, l'allié de ma liberté, et celui qui m'appelle à être libre.

Mais la liberté c'est comme l'âme : la question est de savoir ce qu'on met derrière le terme...

Nous allons donc aborder ce sujet en trois parties. Tout d'abord nous verrons que la liberté est **le signe** éminent de l'image divine en l'homme (I), puis nous verrons que la liberté est un **instrument** ordonné à une fin (II) et pour terminer la liberté, **réalité** des enfants de Dieu (III).

I. L'acte libre : un pouvoir à sauver.

1.1. Image divine en l'homme.

- Aujourd'hui, lorsqu'on interprète le verset de la création de l'homme,

Gn 1, 26 : Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance ».

On pense souvent à la théologie du corps de Jean-Paul II puisqu'il se termine par Gn 1,27 « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa il les créa homme et femme. » Mais pour les Pères de l'Église, le point de ressemblance entre Dieu et l'homme ce n'est pas d'abord l'union de l'homme et de la femme mais **c'est la liberté**. Et plus précisément, **cette ressemblance réside dans le fait que l'homme soit « père de ses actes »**.

*CEC n°1730 Dieu créé l'homme raisonnable en lui conférant la dignité d'une personne douée de l'initiative et de la maîtrise de ses actes. [...] L'homme est raisonnable, et **par là semblable à Dieu, créé libre et maître de ses actes.** (S. Irénée)*

En effet, à la différence du monde animal qui est animé par l'instinct,

*GS 14 « par son intériorité, l'homme surpasse l'univers des choses : **lui-même décide de son propre sort** sous le regard de Dieu »*

On se souvient que contrairement au lion, l'homme ne pose pas mécaniquement (naturellement) des actes humains : mais, nous dit le Concile « **lui-même décide de son propre sort** ». Et c'est précisément dans cet espace que se joue la liberté de l'homme. Je vous propose tout de suite une première définition de la liberté :

*CEC n° 1731 La liberté **est le pouvoir, enraciné dans la raison et la volonté, d'agir ou de ne pas agir, de faire ceci ou cela, de poser par soi-même des actes délibérés.** Par le libre arbitre chacun dispose de soi.*

Alors, c'est ici qu'il est important d'avoir en tête ce qu'on a dit vendredi sur l'âme humaine. Vous vous rappelez que l'âme humaine a sa pointe dans sa faculté de poser des actes d'intelligence et de volonté (âme raisonnable) c'est deux facultés sont ce qui la rend apte à participer à la vie de Dieu, comme l'avion de mon garage qui a des ailes qui ne le rendent pas simplement aptes à rouler mais à voler.

Mais vous vous souvenez aussi que si l'âme humaine a une pointe, elle possède aussi les facultés des âmes végétatives et sensibles ? Et vous vous souvenez que dans les facultés de l'âme sensible il y a les sens internes (sentiment, émotion) il y a ce qu'on appelle le concupiscible c'est-à-dire le désir ? Et bien je vous fais remarquer **que le catéchisme** (mais derrière saint Thomas) **ne place pas la liberté comme une émanation des sentiments ou de mes désirs, mais de ma raison et de ma volonté** qui sont les facultés qui me rendent propre à participer à la vie intime de Dieu. Donc nous voyons déjà ici, et on le reverra après plus en détail, mais la liberté humaine, ce n'est pas celle qui s'enracine dans les émotions et les désirs (âme sensible), mais la liberté humaine est celle qui émane de la raison et de la volonté c'est-à-dire de son âme rationnelle.

Nous venons de voir une première définition de la liberté, c'est en fait plus précisément la définition de ce qu'on appelle le « libre arbitre », qu'il faudra distinguer de la liberté de qualité qu'on verra tout à l'heure. **Avec cette définition, nous voyons d'où par le coup. La liberté est un acte de la pointe de l'âme humaine : de l'âme rationnelle.**

Maintenant, voyons ce qu'est un acte libre.

1.2. L'acte libre

Pour comprendre ce qu'est l'acte libre, il faut d'abord comprendre ce qu'il vise (ce qui est dernier en exécution doit être premier en intention)

1.2.1. Un acte qui vise la charité

GS 17 « Dieu a laissé l'homme à son propre conseil, pour qu'il puisse de lui-même chercher son Créateur et en adhérant librement à Lui, parvenir à la pleine et bienheureuse perfection. ».

Si l'homme dispose de lui, c'est pour engager sa volonté vers sa fin qui est l'union à Dieu. En ce sens la liberté de l'homme n'est pas absolue : elle est là pour le choix du bien, non pour déterminer ce qui est bien ou mal. (L'intelligence discerne le bien du mal) ou déterminer ce qui l'objet de sa fin. **La liberté de l'homme est donc relative à la vérité et ordonnée au bien c'est-à-dire à la charité.**

*Jn 8, 31-32 : « Si vous demeurez fidèles à ma parole, vous êtes vraiment mes disciples ;
32 alors vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres. »*

Pour le comprendre de façon apaisée et apaisante : Saint Thomas dira que **le choix libre est un acte de la volonté « informée » par l'intelligence**. Or on se souvient que la dignité de l'intelligence c'est de connaître la vérité, et celle de la volonté c'est d'agir dans le bien, la charité.

1.2.2. Un acte mu et déterminé de l'intérieur

Voici comment le Concile définit l'acte libre :

*GS 17. [...] La dignité de l'homme exige donc qu'il agisse selon un choix conscient et libre, personnellement, c'est-à-dire **mû et déterminé de l'intérieur**, et **non sous l'effet de poussées intérieures aveugles ou d'une contrainte purement extérieure***

GS va définir l'acte libre comme un acte « *mû et déterminé de l'intérieur* », C'est-à-dire qu'il écarte **deux écueils qui sont l'acte contraint de l'extérieur d'une part et l'acte intérieur aveugle d'autre part.**

- **L'acte contraint de l'extérieur**, peut recouvrir le fait de la loi : si son extériorité est nécessaire dans la maturation humaine, son but est d'éveiller la conscience où cette loi est déjà inscrite par Dieu (GS 16). En ce sens un homme qui suit la loi à la lettre, et non pas parce que son cœur est imprégné de son esprit, n'agit pas encore librement.
- Mais à l'inverse, **un agir intérieur dont l'intelligence n'a pas été éclairée**, notamment par la loi, et ne distingue pas en lui-même ce qui émane de sa raison et ce qui émane de ses passions ou de sa concupiscence n'est pas non plus un acte libre. **Rappelons-nous la liberté est un acte de l'âme rationnelle, non de l'âme sensible.** Ex de l'état-major. Ex du cycliste mort sur le Ventoux (pas d'info de son corps)
-

1.3. Du principe à la réalité de nature blessée.

On pourrait penser que si nous avons ce protocole en tête tout ira bien dans le meilleur des mondes. Saint Paul le savait... et pourtant :

Rm 7, 15 : En effet, ma façon d'agir, je ne la comprends pas, car ce que je voudrais, cela, je ne le réalise pas ; mais ce que je déteste, c'est ce que je fais.

[...] Ce qui est à ma portée, c'est de vouloir le bien, mais pas de l'accomplir. Je ne fais pas le bien que je voudrais, mais je commets le mal que je ne voudrais pas.

On perçoit comme un écart entre la volonté de Paul qui veut le bien, et sa liberté qui ne suit pas. Alors on se demandait au début si Dieu était un concurrent ou un allié de ma liberté. Quand on arrive à ce que dit saint Paul il y a une croisée de chemins : liberté ou volonté. En fait le problème de **notre liberté c'est qu'elle est elle-même blessée par le péché**. Pierre Lombard dira que la liberté c'est agir dans le bien avec l'aide de la grâce ou dans le mal sans son aide. **Et donc la vraie liberté (ce sera notre troisième partie) c'est être libre face au péché (liberté de qualité)**

I. Être libre : être libéré du péché (la liberté des enfants de Dieu)

1.1. Libéré du péché

La vraie liberté de l'homme n'est donc pas un choix de faire le bien ou de faire le mal, mais être libre face aux passions désordonnées, et au péché qui rendent esclave.

Jn 8, 34 : Jésus leur répondit : Amen, amen, je vous le dis : qui commet le péché est esclave du péché.

GS 17 [...] Ce n'est qu'avec le secours de la grâce de Dieu que la liberté humaine, blessée par le péché, peut s'ordonner à Dieu d'une manière pleinement effective.

Si cette liberté est rendue possible par le secours de la grâce, elle s'acquiert, nous dit GS aux prix d'ingénieux efforts.

GS 17 [...] L'homme parvient à cette dignité lorsque, se délivrant de toute servitude des passions, il poursuit sa fin dans le libre choix du bien et se procure les moyens appropriés, avec efficacité et au prix d'ingénieux efforts.

Cela nous renvoie au lien entre vertu et liberté. Les vertus sont des dispositions stables de l'âme à agir dans le bien avec le secours de la grâce. Nous voyons que nous sommes proches de la définition même de la liberté. **Agir librement et agir vertueusement semblent donc aller ensemble. La croissance dans les vertus signifie une croissance de liberté.**

Ex. Jeanne Larghero (différer l'agréable, et exécuter le désagréable)

1.2. Liberté et responsabilité.

Notre num de GS finit par l'affirmation que nous aurons un jour à rendre compte de l'usage de notre liberté selon que nous aurons fait le bien ou le mal.

GS 17. [...] Et chacun devra rendre compte de sa propre vie devant le tribunal de Dieu, selon qu'il a fait le bien ou le mal.

Cela nous renvoie tout d'abord au jugement dernier annoncé dans Mt 25.

L'affirmation de la rétribution, vient aussi manifester tout **le poids de la dignité de l'homme dont la liberté n'est pas une vague illusion. L'homme est réellement libre et responsable de sa liberté**, au sens où il aura un jour à en rendre des comptes.

Dieu qui nous a créé sans notre coopération, ne nous sauvera pas sans notre coopération.

C'est-à-dire sans l'engagement de notre liberté. Dieu nous a sauvés, mais nous sommes responsables de l'effectivité de notre sanctification et de celle du monde.